



Atelier de travail II Maintenir la biodiversité aux Îles-de-la Madeleine

Bilan

Janvier 2014



Par Camille Heidelberger, chargée de projet

Attention FragÎles

Mouvement pour la valorisation du patrimoine naturel des
Îles-de-la-Madeleine



Résumé du deuxième atelier sur la biodiversité

Le rendez-vous était donné le vendredi 22 novembre au matin, au Parc de Gros Cap, lieu choisi pour son incroyable beauté, sa localisation centrale et pour sa concentration d'activités et d'usagers, madelinots comme visiteurs (camping, auberges, plage, cueillette de mollusques et champignons, activités nautiques, spot de kitesurf, observation d'oiseaux marins etc).

Marie-Ève Giroux, directrice d'Attention Fragiles, a débuté l'atelier par un mot de bienvenue et par une remise en contexte de la démarche *biodiversité* (1) en faisant un retour sur le premier atelier, la sortie-terrain, la conférence grand public ainsi qu'en expliquant le but et le déroulement de la journée. Ensuite, Camille Heidelberger, chargée de projet, a expliqué ce qu'on entend par *biodiversité* en s'attardant surtout sur les valeurs que chaque acteur attache à ce concept (2). Les participants ont ensuite été invités à se présenter en fonction des services écologiques que la biodiversité des Îles leur apporte et en fonction d'activités qu'ils pratiquent au travail ou dans leur quotidien.

Par la suite, Michael Murray, ancien Surintendant du Parc du Cape Hatterras a répondu aux questions des participants afin d'approfondir la comparaison entre nos deux territoires qui avait eu lieu la veille, lors de sa conférence grand public, tenue à la salle de spectacles des Pas Perdus.

Le troisième temps de l'atelier a été consacré à la bonification du plan d'action (3). L'exercice se déroulait en petits groupes et consistait à s'appuyer sur la méthode projetée au tableau pour retravailler le plan d'action qui avait été élaboré lors du premier atelier de l'hiver 2013. Ce dernier comportait une cinquantaine d'actions et méritait un certain élagage afin d'identifier celles qui avaient déjà été réalisées, celles qui n'avaient pas de lien évident avec la biodiversité, celles dont la formulation n'était pas claire et enfin celles qui étaient les plus pertinentes et prioritaires. Après réflexion de chacun des sous-groupes, les échanges ont permis de mettre en évidence quatre pistes d'actions prioritaires, soit :

- Amener les acteurs à s'approprier le Plan Stratégique d'Intervention en Environnement (PSIE) sur le territoire des Îles de la Madeleine.
- Publiciser nos succès et miser sur les aspects positifs.
- Continuer le travail de sensibilisation envers la population en identifiant les canaux de communication les plus efficaces (personnes significatives, réseaux sociaux, assister aux réunions ou AG des utilisateurs, etc.).
- Amener la population à se mobiliser derrière un projet rassembleur, tel que celui de parc régional.

L'atelier s'est conclu, après l'heure du dîner, par des échanges autour de la vision commune (4) qui avait été obtenue lors du premier atelier. Les participants s'entendent sur la finalité de cette vision qui est de voir les Îles devenir une référence, un exemple en matière de gestion de la biodiversité à travers le Québec, voire le reste du monde. Pour cela, notre territoire doit être géré efficacement et les milieux naturels doivent être préservés par nos citoyens qui sont conscients de cette richesse et qui s'engagent dans cette perspective. Plusieurs outils doivent être mis en place afin d'atteindre une harmonie entre les usages du territoire et les objectifs de conservation. Aussi, parce que nos milieux sont d'une beauté et d'une diversité exceptionnelles, les visiteurs apprécient leur séjour et limitent leur empreinte écologique sur notre territoire.

Dans l'ensemble, les participants ont apprécié leur expérience et sont prêts à porter cette vision et à intégrer le concept de biodiversité dans leur pratique individuelle comme professionnelle. Ils sont également capables d'expliquer cette vision à leurs collègues, familles ou amis. Certains auraient apprécié avoir plus de temps pour approfondir la réflexion, mais surtout pour identifier des leviers qui permettraient de diffuser et transmettre notre représentation de la biodiversité. Pour Attention Fragiles, ces échanges ont permis de bonifier le plan d'action et la vision commune. Les discussions et les différentes réflexions des participants témoignent bien de la diversité des idées et des enjeux autour du maintien de la biodiversité aux Îles de la Madeleine.

"You live in a beautiful place! The Magdalen Islands are fortunate to have people like you caring about its biodiversity and protection." Michael Murray

Table des matières

1) Le projet : contexte et démarche.....	5
1.1) Le premier atelier.....	5
2.2) Les sorties-terrain.....	5
2.3) La conférence grand public.....	5
2) Les valeurs de la biodiversité.....	6
2.1) La biodiversité, c'est quoi en fait?.....	6
2.2) Percevoir les services que la nature nous rend.....	6
2.3) Le thème des valeurs de la biodiversité.....	7
2.4) Les valeurs de nos participants.....	8
3) L'élaboration du plan d'action.....	10
3.1) Présentation de la méthode.....	11
3.2) Le déroulement du travail en groupe.....	12
4) La vision commune sur nos valeurs de la biodiversité.....	14
4.1) Objectif de la vision.....	14
4.2) Une ébauche de vision commune.....	14
4.3) La vision retravaillée et bonifiée.....	16
5) Conclusion.....	18
ANNEXE 1 – Programmation.....	19
ANNEXE 2 – Lettre d'invitation.....	21
ANNEXE 3 – Liste des participants.....	22
ANNEXE 4 – Tableau d'identification des obstacles.....	23

1) Le projet : contexte et démarche

1.1) Le premier atelier

L'atelier sur le maintien de la biodiversité s'inscrit dans une vaste démarche initiée par Attention Fragiles dans le cadre d'une de ses nombreuses missions qui concerne le rétablissement des espèces en péril. Ce projet s'étale sur trois ans et vise à engager les intervenants du milieu dans l'élaboration d'une stratégie pour maintenir la biodiversité aux Îles. Par le passé, les actions de conservation visaient surtout à protéger une espèce en particulier. Alors que maintenant, on vise de plus en plus une approche écosystémique, c'est-à-dire une approche qui prend en compte toute la diversité des espèces et des milieux ainsi que les usages qui en sont faits. C'est pourquoi, dès le début, la volonté d'inclure une grande diversité d'utilisateurs des milieux fragiles semblait nécessaire et c'est à cette occasion que des chasseurs, quadistes, kitesurfeurs et bien d'autres ont été invités à s'asseoir avec les partenaires pour réfléchir à cette stratégie et à sa mise en œuvre autour du concept de la biodiversité. Tout d'abord, une rétrospective des actions menées en faveur de la biodiversité ces vingt dernières années a été réalisée et présentée lors du premier atelier de travail tenu à l'hiver 2013. Ces deux jours ont rassemblé plus d'une quarantaine de participants qui ont assisté à des conférences et participé à des ateliers de travail en groupe. Un facilitateur a permis de mettre en marche une réflexion autour d'une vision commune et d'identifier les obstacles qui pourraient ralentir l'atteinte des résultats souhaités. Enfin, une ébauche d'un plan d'action a été amorcée.

1.2) Les sorties-terrain

L'entrée en poste d'une nouvelle chargée de projet à la fin de l'été a permis de continuer la démarche entreprise avec le premier atelier de travail et d'organiser une sortie sur le terrain avec les partenaires afin de prendre l'air et d'aller observer directement la diversité biologique de notre territoire. Il s'agissait également d'une belle occasion pour nos partenaires de présenter leurs « bons coups » en expliquant leurs interventions sur le milieu insulaire. À l'automne, au début de la saison froide, une bonne partie des oiseaux migrent vers des contrées plus clémentes. De plus, moins d'espèces floristiques sont visibles. C'est pourquoi nous avons opté pour le choix de deux sorties-terrain. La première a donc permis, le 23 octobre 2013, de se pencher sur l'érosion, mais aussi, sur la restauration de cours d'eau, de sentiers de VTT et de carrières sur l'île centrale. La deuxième sortie aura lieu au printemps 2014 et permettra d'observer d'autres aspects de notre biodiversité.

1.3) La conférence grand public

L'organisation d'une conférence gratuite et ouverte à tous sur le Cape Hatteras aux États-Unis était l'occasion de se pencher sur un territoire présentant de nombreuses particularités et enjeux similaires aux Îles-de-la-Madeleine. Plus de 80 personnes, citoyens, étudiants, groupes d'utilisateurs, organismes en environnement, représentants du secteur touristique, de la municipalité et nombreux autres partenaires et acteurs du milieu, ont répondu à l'invitation et se sont déplacés du côté de la Galerie – Bar – Spectacle Les Pas perdus, le jeudi 21 novembre 2013 en soirée, afin de venir entendre le conférencier et d'échanger sur le sujet. Le conférencier invité Michael Murray, ancien surintendant du parc du Cape Hatteras National Seashore, a partagé son expérience dans la résolution de conflits propres aux milieux dunaires et côtiers. Afin de poursuivre la réflexion soulevée par la visite de Michael Murray, un deuxième atelier sur la

biodiversité a été organisé avec les partenaires et utilisateurs des milieux dès le lendemain matin soit le vendredi 22 novembre 2013. Le but étant alors de bonifier le plan d'action et la vision commune afin de pouvoir poursuivre la stratégie sur le maintien de la biodiversité.

2) Les valeurs de la biodiversité

2.1) La biodiversité, c'est quoi en fait?

La biodiversité est le concept utilisé pour désigner la diversité de la vie ou la richesse du monde vivant, dont l'homme n'est qu'une partie. Notre maison, au dehors, est ce qu'on appelle l'**écosystème**, un entrelacement inouï et souvent imperceptible de relations entre le sol, l'atmosphère, l'eau, les plantes, les animaux, qui fait en sorte qu'un **tout se tient, se maintient, et nous maintient en bonne santé**.

Si on s'y intéresse aujourd'hui, c'est que l'action humaine, parfois faute d'avoir vu les signes ou d'avoir pu prévoir, a créé déjà d'immenses déserts sous-marins et terrestres et causé la disparition de nombreuses espèces vivantes. Alors, à l'échelle du monde, plusieurs pays se sont engagés à réparer les erreurs du passé et à veiller à ce qu'elles se reproduisent de moins en moins.

Préserver la biodiversité ne signifie pas simplement protéger les espèces en déclin; leur détérioration n'est souvent que le signe d'un déséquilibre, une indication de l'effritement d'une partie de la maison. Elles nous offrent donc une opportunité de voir plus largement, de chercher ce qui cloche et qui nuit à leur survie.

Comment préserver alors la richesse du monde vivant? **Comment repenser l'action humaine pour éviter à l'avenir d'effriter notre habitat, pour arriver à respirer, boire, se nourrir, se chauffer, vivre longtemps et léguer cette qualité de vie aux générations qui suivront?**

2.2) Percevoir les services que la nature nous rend

La biodiversité est fondamentale pour le maintien de la vie et pour la fourniture de services écosystémiques critiques. Ces services sont essentiels pour supporter l'humain et la croissance économique.

Comme le corps humain, les écosystèmes sont résilients, ils peuvent s'adapter à de grands changements. Les arbres peuvent se défendre contre les maladies, les milieux humides peuvent purifier les eaux usées et même les sols contaminés, et les arbres, jusqu'à une certaine limite, peuvent régénérer l'oxygène.

De façon générale, plus les écosystèmes sont **riches** (plus la diversité du vivant est grande), plus leurs **fonctions écologiques sont productives**; ces fonctions sont à l'origine de nombreux **services écologiques** dont l'homme peut tirer des **bénéfices** tangibles.

De plus en plus, les instances internationales tentent d'intégrer dans les mécanismes du marché des incitatifs permettant de préserver ces services, qu'elles classent en quatre grandes catégories :

¹ Partie extraite du Plan Stratégique d'Intervention en Environnement sur le territoire des Îles de la Madeleine (PSIE) <http://psie-tim.attentionfragiles.org/>

- **Services d’approvisionnement** : Plus faciles à reconnaître, les services d’approvisionnement correspondent aux biens prélevés par l’humain pour se nourrir, s’abriter, se vêtir, se soigner ou se divertir. Sur le territoire des Îles, on pense aux ressources de la mer et à celles de la terre qui ont permis la subsistance des générations avant nous et continuent de soutenir l’économie locale; à l’eau potable, au bois des forêts, à la pierre, au sable, au gravier, aux animaux chassés, aux plantes médicinales, aux petits fruits, à l’énergie potentielle du vent, de la biomasse et du soleil.
- **Services de régulation** : Ces services permettent de maintenir les conditions propices à la vie humaine : régulation du climat et des crues, purification de l’eau, traitement des déchets, pollinisation, régulation des ravageurs et des maladies. Ces services sont souvent fortement affectés par l’abus des services d’approvisionnement.
- **Services socioculturels** : Ces services procurent des bénéfices non matériels, esthétiques, éducatifs, culturels, spirituels et récréatifs (loisirs et écotourisme). Les éléments qui marquent l’identité des Madelinots sont ici, comme ceux qui attirent les touristes sur le territoire, telles la beauté des paysages, la qualité de l’eau et des plages, la richesse des fonds pour la plongée, la présence d’oiseaux rares, etc.
- **Services d’auto-entretien** : Ces services sont nécessaires à l’octroi de tous les autres services fournis par les écosystèmes. Ils concernent la constitution des sols, le développement du cycle nutritionnel, la production primaire, etc.

Cependant, quatre grandes menaces pèsent sur les biens et fonctions écologiques de la nature :

1. la destruction et la pollution des milieux.
2. les espèces halieutiques prélevées dans le golfe sont de plus en plus petites et de moins en moins variées, les pratiques ne favorisant pas le renouvellement des populations.
3. l’équilibre de ces écosystèmes est également menacé par les espèces invasives qui entrent en concurrence avec les espèces d’origine.
4. les changements climatiques forcent les habitats et les espèces (dont l’Homme) à trouver des moyens d’adaptation et bouleversent ainsi le processus d’évolution naturel du monde vivant.

2.3) Le thème des valeurs de la biodiversité²

Le thème des valeurs de la biodiversité prend aujourd’hui de plus en plus d’ampleur.

Pour certains acteurs de la société, l’attribution de valeurs à la biodiversité peut servir à motiver, appuyer, justifier les efforts actuels et futurs de la conservation de la biodiversité.

Mais qu’entendre derrière le mot « **valeur** » ?

Trois sens principaux sont à mentionner : la valeur comme appréciation de l’importance d’une chose ; la valeur comme mesure chiffrée de l’importance ou de l’utilité d’une chose ; la valeur comme règle ou référence morale. S’agissant de la biodiversité, trois ensembles de valeurs peuvent être distingués, sous-tendus par différentes approches et modes de valorisation de la biodiversité : la valeur intrinsèque, la valeur patrimoniale et la valeur instrumentale.

² Partie extraite *Les valeurs de la biodiversité : un regard sur les approches et le positionnement des acteurs* de la Fondation pour la recherche sur la biodiversité. Disponible dans le dossier dropbox.

1. La **valeur intrinsèque** renvoie à la valeur de la biodiversité, de certains de ses éléments ou de ses processus, en eux-mêmes et pour eux-mêmes, sans considération de leur usage éventuel [ex. reconnaissance de droits aux êtres vivants non humains, mesure de la valeur d'existence : un organisme vivant, animal ou végétal a donc une valeur à cause du simple fait qu'il existe, qu'il soit utile ou non à l'humain.]
2. La **valeur patrimoniale** renvoie à la valeur culturelle, identitaire ou historique de la biodiversité, qui fait de la biodiversité, ou du moins de certains de ses éléments ou de ses processus, un patrimoine à conserver (pour le présent ou pour les générations futures) [ex. protection d'un paysage (butte des Demoiselles, Ile Brion, Ile Boudreau), d'une espèce emblématique (pluvier siffleur, Sterne de Dougall) ou d'une variété cultivée ou non, pour son importance culturelle ou traditionnelle (mactre, canneberges)].
3. Et enfin, la **valeur instrumentale** (opposée à la valeur intrinsèque) s'appuie sur une vision de la biodiversité comme pourvoyeuse de ressources et de services pour les sociétés humaines, à laquelle il peut être conféré, à travers son usage direct ou indirect, une valeur économique [ex. valeur instrumentale liée aux ressources génétiques et autres services d'approvisionnement, aux services de régulation, récréatifs]. Elle permet d'utiliser une métrique comparable avec laquelle les gens et les décideurs sont à l'aise c'est-à-dire la valeur monétaire exprimée en dollars.

Ces ensembles sont loin d'être exclusifs. En outre, les valeurs attribuées à la biodiversité, à ses éléments ou à ses processus, peuvent être envisagées de manière **additionnelle** et **complémentaire**.

Il convient également de s'interroger sur la temporalité dans laquelle s'inscrivent les valeurs attribuées à la biodiversité. Seront-elles endossées de la même manière par les générations futures?

Parler des valeurs de la biodiversité permet de résumer de façon efficace des questions clés pour comprendre l'attitude et l'action des sociétés humaines vis-à-vis de la biodiversité. Cette présentation a pour but de servir de support de discussion autour de l'idée de la biodiversité de chacun.

2.4) Les valeurs de nos participants

À partir de cette brève présentation, les participants sont invités à se présenter en fonction des valeurs qu'ils attribuent à la biodiversité, qu'il s'agisse de leurs valeurs personnelles ou de celles portées par l'organisme qu'ils représentent. Voici un résumé des valeurs partagées par nos participants :

Serge Bourgeois, Municipalité des Îles: La pêche à l'éperlan est un plaisir, un partage. Les pêcheurs s'aperçoivent du bienfait des actions posées par les organismes du milieu, car ce sont des observateurs de la nature.

Jacques Poirier, Association des chasseurs: L'hélicoptère fait fuir les canards. Des activités comme la voile, le kitesurf ou le paddlesurf (SUP) ont des impacts sur les colonies d'oiseaux. Le

dernier recensement de 2012 met en évidence une diminution du nombre d'oiseaux depuis 2007 passant de 1298 à 20 couples nicheurs dans la lagune du Havre-aux-basques.³

Anne-Marie Boudreau, attaché politique de la députée Jeannine Richard: Camping sauvage, cueillette de petits fruits, ski, marche dans la nature, tradition de cueilleur, importance de maintenir l'équilibre de la biodiversité.

Jonathan Lapierre, maire Municipalité des Îles: La biodiversité englobe notre quotidien, définit notre identité, assure la pérennité du milieu de vie, elle est importante à plusieurs niveaux.

Nata Porowska, Bon goût frais des Îles: Nos intérêts personnels se retrouvent dans nos activités professionnelles et nous poussent à agir. C'est l'arrimage entre ces deux niveaux qui est intéressant.

Jason Bent, Association touristique des Îles: Individu : marche, mer. Atteindre par mon travail les objectifs de préservation, à travers le soutien financier, comme le fond d'aide au tourisme durable (outil concret).

Gaétan Arsenault, Club VTT: Les utilisateurs veulent continuer à pratiquer ce qu'ils font depuis toujours. Selon moi, la biodiversité passe d'abord par l'utilisation harmonieuse du territoire.

Solange Renaud, ministère de l'Environnement du Québec: Mon travail permet d'assurer des actions. Je travaille pour l'environnement depuis 20 ans, mais j'ai un intérêt personnel également; la protection, c'est un combat de tous les jours. Quand on touche à un élément, on en affecte plusieurs. Personnellement, je profite du milieu. Nos parents en ont profité, c'est à nous de le partager à nos enfants qui sont trop souvent tournés vers la technologie. Pour le secteur industriel, la valeur de la biodiversité est vue parfois sous l'angle de l'obligation, mais elle est surtout une avenue sur le point financier.

Véronique Déraspe, Société de Conservation des Îles : La Société joue à travers ces trois valeurs : les programmes de financement des bailleurs de fonds nous aident à protéger les espèces pour elles-mêmes, mais aussi leur habitat dans une approche écosystémique. On protège également les sites patrimoniaux (île Boudreau), l'idée de l'appartenance et de l'attachement à un lieu. Mais tout cela a une valeur instrumentale : acheter, faire des ententes de conservation avec les utilisateurs (ex. : chasse, VTT). Toutes ces valeurs dirigent les projets.

Jonathan Lapierre, maire Municipalité des Îles : Le volet de l'éducation populaire est important, car, concernant la biodiversité, les gens ne sont pas en mesure de la définir, mais sont capables de parler de leur quotidien, de leur expérience vécue, de leurs observations. Vulgariser devient une façon pour les acteurs de rejoindre la population.

³ Inventaire des colonies d'oiseaux marins et coloniaux des Îles de la Madeleine 2012. Estimation donnée pour la sterne *Pierregarin* et *Arctique* sur les îlots de la lagune du Havre aux Basques.

Mélanie Poirier, Comité ZIP des Îles : Pour moi, tout renvoie à la biodiversité; de ma chemise faite en coton, à la nourriture, c'est très large. C'est également très dur d'amener la prise de conscience populaire du drame de la perte de la biodiversité. Notre travail et nos actions vont en ce sens. Il faut protéger un seuil acceptable. Animatrice dans les scouts : je traîne ça avec moi auprès des jeunes.

Nata Porowska, Bon goût frais des Îles : Les agriculteurs, par exemple, ne comprennent pas l'intérêt pour eux de participer à un atelier sur la biodiversité. Ils ne voient pas le lien entre leur activité et la biodiversité. Pour un milieu connecté à la terre, il y a beaucoup d'éducation à faire entre la protection des espèces et la diversité génétique. Il faut revenir aux bases de la biodiversité. Les gens ne sont pas mal intentionnés, mais il y a un pont qui manque.

Jonathan Lapierre, maire Municipalité des Îles : Il faut sortir ça de l'atelier pour l'amener à l'extérieur, ramener ces échanges au citoyen pour qu'il comprenne à travers ses activités quotidiennes, l'importance de la protection de la biodiversité. Les gens pensent que c'est une interdiction. Ramener pour que les gens le voient au quotidien. Par exemple, protéger pour continuer à aller chasser.

Marie-Ève Giroux, Attention FragÎles : Le but de cette démarche sur la biodiversité est entre autres d'amener la population dans le processus. Réfléchir à des leviers pour engager la population.

Denise Clarke, Comité de gestion de la Pointe de l'Est : Avoir plus de contrôle permettrait d'améliorer la protection.

3) L'élaboration du plan d'action

Lors du premier atelier sur la biodiversité au Paradis Plein Air, les participants ont élaboré une ébauche de plan d'action s'articulant autour de six thèmes. Pour chacun d'entre eux, les participants ont identifié et regroupé des actions concrètes. Au total, près d'une cinquantaine d'actions avaient été ajoutées dans un tableau, dans le cadre de cet exercice.

Le but du deuxième atelier au Parc de Gros Cap était alors de faire un tri parmi ces actions, les prioriser et identifier les acteurs de développement susceptibles de les porter ou de les réaliser. En effet, ce premier plan était peu clair et les actions étaient trop nombreuses et certaines déconnectées de l'objectif de maintenir la biodiversité aux Îles. Souvent, les propositions formulées en quelques mots n'étaient pas assez explicites et méritaient d'être développées. Le nouveau plan d'action qui sera proposé suite à ce deuxième atelier se veut donc plus réaliste et complet afin de voir des projets et actions se concrétiser. Il tentera également d'intégrer au mieux les suggestions des participants afin de respecter l'esprit de cette démarche de concertation.

Tableau d'actions recueillies au premier atelier et classées en six orientations

Recherche et diffusion + Éducation expérientielle	Regrouper les services + Gestion innovatrice	Sensibilisation et visibilité	Gouvernance participative	Projets territoriaux + Conservation des accès et des usages	Valorisation production locale
Répertoire et cartographier les usages humains de l'environnement	Études de systèmes résidentiels autonomes (traitement des eaux, énergies vertes, etc.)	Chroniques quotidiennes journal/radio pour améliorer la compréhension de la situation	Adapter les outils d'aide à la décision, à nos réalités	Parc régional	Projet de jardinage et compostage dans chaque école
Établir un lien entre les besoins locaux et la recherche	Maison de l'environnement avec centre d'interprétation	Créer une tribune neutre d'information : recherche, vulgarisation, enjeux, etc.	Ramener les problèmes territoriaux dans les comités consultatifs de villages (conseillers)	Aire marine protégée	Mettre en place un jardin communautaire biologique
Instaurer un système de diffusion des résultats de recherche	Programme ma maison écolo/verte (expertise, accompagnement documenté, développé sur mesure pour les Îles)	Publiciser les succès	Formation d'une équipe municipale sur un projet commun	Protéger les sillons (Dune du Sud)	Concours de la plus grosse citrouille biologique
Augmenter l'offre de formation locale en environnement	Appliquer le principe du pollueur-payeur	Formuler de différentes façons le même message pour s'adapter aux divers publics (perception)	Maintenir et soutenir les initiatives de concertation (valeurs)	Restauration des milieux fragiles	Ateliers pour stimuler la production alimentaire locale
Ateliers-terrain avec divers utilisateurs	Créer une monnaie locale	Favoriser une approche de communication	Mise en place avec des acteurs du milieu de comités de gestion intégrée pour des milieux spécifiques	Plan d'optimisation et des sentiers de VHR	
Soirées et sondages sur l'utilisation du territoire	Interdire les bouteilles d'eau en plastique aux Îles	Campagne marketing publics ciblés	Séances d'information et de consultation sur les projets locaux	Parc « VTT drôme » pour jeunes	
Calendrier annuel (ex. : journée/mois) d'activités : sports, éducation, nature (plaisir!)	Valoriser les commerces verts: Interdire sur le territoire sacs de plastique et suremballage	Élargissement de mérites à plus de catégories à valoriser	Conseillers débattent devant les citoyens qui ont le droit d'intervenir		
Faire des sorties nature avec les adultes (pêche, nettoyage)	Développer une vision démographique à long terme	Inscription à des événements environnementaux d'envergure nationale (jour de la terre, phénix)	Même démarche sur les terres publiques que sur les terres privées (connaissance de la biodiversité, des usages, etc.)		
Conférence vulgarisée pour transfert de connaissances scientifiques	Imposer amende pour non-respect tri à la source				
Journée annuelle de réflexion sur les usages du territoire					
Formation sur l'ouverture aux valeurs des autres					

3.1) Présentation de la méthode

Pour trier et bonifier ce tableau, une méthode a été suggérée. Un code de couleurs permettait de distinguer les actions entre elles et rendait plus aisée la compréhension du tableau. Les couleurs permettaient de faire apparaître les actions déjà réalisées, les actions moins pertinentes par rapport à l'objectif fixé et les actions concrètes et réalisables dans les prochaines années. Elles pouvaient également être regroupées, voire reformulées en d'autres termes. Il était également possible d'ajouter de nouvelles actions.

- Actions réalisées

Tout d'abord, il s'agissait d'identifier les actions qui avaient déjà été réalisées à travers divers projets récents ou passés. Ainsi, les participants ont identifié plus d'une dizaine d'actions déjà

menées par des organisations, qu'il s'agisse de projets de réglementation, de sensibilisation ou de restauration du milieu. Cependant, certaines d'entre elles mériteraient d'être répétées ou d'être réalisées en continu. Par exemple, dans la catégorie *recherche et diffusion et éducation expérientielle*, les projets de sensibilisation envers les adultes, les jeunes ou les utilisateurs doivent continuer, sous forme de sorties-terrain, de formations journalières ou d'ateliers spécifiques. La couleur verte a été proposée pour identifier ces actions.

- Actions moins pertinentes

Ensuite, la couleur grise est attribuée aux propositions dont la pertinence n'est pas toujours facile à trouver. Parfois, il ne s'agit pas d'une action, mais plutôt d'un principe. D'autres ne sont pas suffisamment claires pour comprendre l'idée de l'auteur, comme par exemple, une *formation sur l'ouverture aux valeurs des autres*. Pour respecter leur travail, il est convenu de mettre ces idées de côté en grisé afin de pouvoir être reprises, voire défendues ultérieurement, mais elles ne figureront pas dans le plan final.

- Actions concrètes

Enfin, après ces premiers filtres ayant permis de réaliser un certain tri, on obtient une dizaine d'actions sur lesquels on peut travailler. Parmi elles, il a été demandé d'identifier celles qui sont les plus importantes, celles qui contribueraient de manière concrète au maintien de la biodiversité. Certaines vont être reformulées et développées.

3.2) Le déroulement du travail en groupe

Après avoir expliqué cette méthode aux participants, quatre groupes de travail ont été formés. Des photocopies du tableau avaient été distribuées et la méthode était projetée pour conduire la réflexion. La diversité des acteurs et organisations au sein de chaque groupe a été favorisée. Mais pour beaucoup, l'exercice n'a pas été facile, car il s'agit de travailler à partir d'un tableau pensé et élaboré neuf mois plus tôt. De plus, certains participants n'étaient pas présents lors du premier atelier de l'hiver 2013 et le temps alloué pour s'approprier ce document et le décortiquer était assez limité. Cependant, après une heure d'échange, quatre idées principales sont ressorties des discussions et plusieurs actions concrètes ont pu être identifiées.

Les différents groupes travaillent sur les actions qui permettraient de maintenir la biodiversité aux Îles



Groupe 1 : Serge Bourgeois, Marie-Ève Giroux, Sophie Boudreau, Marc-Olivier Massé, Jean-Michel Leblanc, Marie-Hélène Bénard

- 1) Favoriser la vulgarisation pour que la population comprenne les causes à effets, car souvent ils ne font pas le lien entre leurs actions et les conséquences sur l'environnement.
- 2) Publiciser les succès et miser sur les aspects positifs. Miser sur le positif pour construire collectivement et sortir du climat de morosité.
- 3) Associer la population à un projet rassembleur pour structurer le territoire et non empêcher d'y accéder. Créer un engagement et de la désirabilité autour du projet de parc régional.

Groupe 2 : Solange Renaud, Anne-Marie Boudreau, Denise Clarke, Margaret Boudreault, Jason Bent

- 1) Organiser une formation autour de la réserve de faune de la Pointe de l'Est avec plusieurs partenaires (Comité Pointe de l'Est, Salicorne, propriétaires...) pour rappeler les objectifs de cette entité, le temps d'une journée (information + sortie-terrain).

Actions faites ou à refaire :

- Reconduire la formation du MDDEFP sur la Politique des Rives, du Littoral et des Plaines Inondables, car elle a été appréciée par les acteurs du milieu et les étudiants du CEGEP. La rendre accessible à la population.
- Conférence vulgarisée de Mario Cyr pendant l'été.
- Pour la recherche et les besoins locaux, c'est le rôle du CERMIM et du Cégep.
- Pour la gouvernance participative : PSIE. C'est un outil à jour, d'aide à la prise de décision, pas assez utilisé.

Groupe 3 : Séverine Palluel, Nata Porowska, Michael Murray, Gaetan Arsenault, Claude Roy, Camille Heidelberger

- 1) Mettre en place une politique stratégique sur les énergies vertes pour le résidentiel. Favoriser au niveau individuel la mise en place d'un système d'économie d'énergie.
- 2) Imposition pour le non-respect du tri à la source devrait être appliquée.
- 3) Publiciser les succès.
- 4) Importance des pratiques agricoles et des sorties sur le terrain.

Groupe 4 : Mylaine St-Onge, Mélanie Poirier, Jonathan Lapierre, Carole Leblanc, Véronique Déraspe

- 1) Se donner les moyens d'appliquer la politique du tri.
- 2) Améliorer la communication.
- 3) Amener, dans le projet de parc régional, la population à pratiquer des activités physiques pour se maintenir en santé et quitter les écrans virtuels.
- 4) Le secteur bénévole n'est pas représenté. Comment impliquer la population à travers les canaux non officiels? Comment se connecter avec ceux qui ont de l'influence? Importance de l'éducation populaire.

4) Une vision commune sur nos valeurs de la biodiversité

4.1) Objectif de la vision

Les valeurs données au concept de biodiversité sont nombreuses. Certains voient en la préservation du milieu une manière de protéger l'écosystème des Îles de la Madeleine dans son intégralité, parmi lequel l'homme est un élément d'un tout. C'est une manière de protéger le territoire et sa diversité pour eux-mêmes sans rien attendre en retour (valeur intrinsèque).

Aux Îles, la tradition, l'héritage et le transfert des savoirs et savoir-faire sont particulièrement importants quand on s'attarde aux valeurs des Madelinots et à leur passé. Beaucoup vont préserver la biodiversité pour sauvegarder un patrimoine afin que leurs enfants et petits-enfants puissent profiter aussi des Îles telles qu'on les connaît présentement (valeur patrimoniale).

Enfin, on peut protéger les Îles pour continuer à recevoir des biens et des services que le milieu nous fournit. Très divers, ces biens et services écologiques sont nombreux et permettent de satisfaire de nombreux intérêts (voir la liste de ces biens et services dans la partie 2.1. *la biodiversité, c'est quoi en fait?* (valeur instrumentale).

On peut affirmer que les valeurs attribuées par chacun à la biodiversité sont nombreuses et diverses et qu'elles varient selon l'individu, le temps et le milieu. Néanmoins, une vision commune, réalisée de manière collective dans cette démarche, nous permet d'avoir un référentiel commun, un outil qui nous guidera dans l'atteinte de nos objectifs. Elle doit être suffisamment visionnaire pour pouvoir être réutilisée dans le futur et refléter nos discussions et échanges en plus de guider les actions concrètes à mettre en place au fil du temps.

4.2) Une ébauche de vision commune

Lors de l'atelier de l'hiver 2013, un premier travail en groupe avait permis l'élaboration d'une vision commune de la biodiversité. Il avait alors été demandé aux participants d'imaginer les Îles dans cinq ans et de noter sur un petit papier cartonné une idée ou un élément qu'on souhaiterait retrouver d'ici là en matière de biodiversité. Le but était de regrouper l'ensemble des idées de chacun selon des thèmes afin d'obtenir des catégories plus précises et simplifiées. Les participants ont alors dû classer les idées qui se ressemblaient et ont dégagé, en tout, neuf thèmes :

- des habitats et des écosystèmes préservés et réhabilités ;
- des milieux naturels utilisés durablement ;
- des outils aidant à la gestion intégrée sont en place ;
- notre territoire est géré de façon écoresponsable ;
- les Îles offrent des conditions favorables à la reproduction des espèces ;
- l'affectation du territoire (des sols) est acceptée et appliquée ;
- la politique agricole stimule l'autonomie alimentaire ;
- une population sensibilisée ;
- les Îles comme référence.

Ainsi, dans chacun de ces thèmes, on retrouve une série d'éléments suggérés par les participants pour maintenir la biodiversité. Par exemple, dans cinq ans, des participants imaginent ou souhaiteraient avoir *un sentier VHR en bon état, bien identifié et respecté* ou *une augmentation des colonies d'oiseaux* ou *une sensibilisation systématique des visiteurs*.

Tableau : Vision des éléments souhaités être présents dans cinq ans sur le territoire des Îles en termes de biodiversité par nos participants

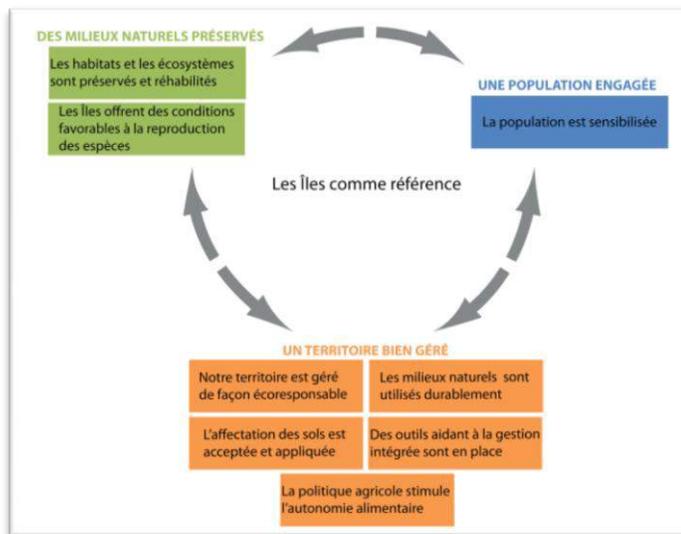
Des habitats et des écosystèmes préservés et réhabilités	Des milieux naturels utilisés durablement	Des outils aidant à la gestion intégrée sont en place	Notre territoire est géré de façon écoresponsable	Les Îles offrent des conditions favorables à la reproduction des espèces	L'affectation du territoire (des sols) est acceptée et appliquée	La politique agricole locale stimule l'autonomie alimentaire	Une population sensibilisée	Les Îles comme référence
Maintien de l'intégrité du territoire	Utilisation des sentiers en harmonie avec le milieu	Bonne gestion intégrée du Saint-Laurent jusqu'aux Îles	Diminution des déchets	Raves de hareng sur la plage	Habitat densifié	Beaucoup de jardins, de terres cultivées et fermes	Sensibilisation systématique des visiteurs (CTMA + Air Canada)	La une de la presse : Îles = modèle mondial de maintien de la biodiversité
Ouverture du Havre-aux-Basques	Présence, maintien, usage : fruits, plantes, champignons sauvages	Aire marine protégée à l'ensemble du golfe	Mettre en valeur et partager les attraits naturels de nos propriétés privées	Fraie du hareng dans les lagunes	Densification autour des services	Terres agricoles préservées + en culture	Publication d'un livre sur les plantes des Îles	Bonne fréquentation du programme Écogestion des risques côtiers (CÉGEP)
Milieux humides préservés	Diversification des milieux naturels et bonne cohabitation	Mise en place d'un Parc régional de la butte du vent	Territoire propre	Colonies d'oiseaux en santé				
Plus de sauvegarde des milieux humides et de leur biodiversité	Un sentier VTT, un seul!	Gestion de la biodiversité sous un même statut (parc, coalition comité)	Pas de dépotoirs clandestins	Augmentation des colonies d'oiseaux				
Absence de forage (marin et terrestre)	Un sentier VHR en bon état, bien identifié et respecté	Zone de protection intégrale en milieu dunaire mise en place par le milieu						
Côtes plus naturelles qu'artificielles	Aménagements respectueux des milieux (passerelles, pancartes, sentiers accès...)							
Revégétalisation forestière et dunaire	Bonne signalisation d'accès aménagée et parcours (dunes-km)							
Dunes en santé (stabilisation, restauration, protection)	Pour les utilisateurs de milieux fragiles: voitures dans stationnements							
Carrières et sablières restaurées								
Maintien du couvert forestier								
Forêt non morcelée, aménagée et en santé								
Travaux contre l'érosion bien avancés et efficaces								
Pas de nouvelle construction dans les milieux fragiles								

Cependant, une vision ne peut prendre la forme d'un tableau avec une dizaine de thèmes dans lesquels on retrouve des idées un peu désordonnées. Il est nécessaire d'arriver à quelque chose de plus synthétique et accrocheur qui permette de nous guider dans nos démarches et dans notre quotidien.

4.3) La vision retravaillée et bonifiée

Afin de bonifier et valider la vision commune lors du deuxième atelier, ce tableau a été mis en page sous forme d'un schéma pour mieux comprendre l'articulation entre chaque thème. On se rend compte alors que la finalité de notre vision est de voir les Îles devenir une référence, un exemple en matière de gestion de la biodiversité à travers le Québec, voire le reste du monde. En effet, lors de la conférence donnée par Lucie d'Amours lors du premier atelier (*Milieux naturels et conditions de maintien de la biodiversité insulaire*), qui s'appuyait sur la théorie de la biogéographie insulaire, nous avons appris qu'aux Îles, même s'il y a moins d'espèces endémiques, nous retrouvons plus d'espèces animales et végétales et d'écosystèmes différents lorsque nous nous comparons avec d'autres milieux insulaires de superficie et de distance des côtes similaires, ailleurs sur la planète. Nous avons donc comme devoir, pour aujourd'hui comme pour le futur, de maintenir cette diversité biologique d'autant plus qu'elle nous apporte, sous une multitude de formes, des biens et des services écologiques qui profitent à tous. Autrement dit, cette démarche sur la biodiversité cherche à faire comprendre les impacts de chacun sur notre milieu et ainsi développer une « culture de l'impact », c'est-à-dire, « si je pratique ici, qu'est-ce qu'il va se passer immédiatement? dans cinq ans? dans dix ans? ». Le caractère circulaire du schéma et les doubles-flèches permettent de souligner les interactions entre la population, le territoire et les outils créés pour maintenir l'écosystème des Îles de la Madeleine aussi belles, exigües et fragiles soient-elles.

Schéma : Vision synthétisée et présentée aux participants lors du deuxième atelier.



Pour cela, notre territoire doit être géré efficacement et les milieux naturels doivent être préservés par nos citoyens qui doivent prendre conscience de l'impact de chacune de leurs activités et de l'ensemble des services offerts par la nature. Plusieurs outils doivent être mis en place ou être appliqués afin de permettre l'atteinte d'une harmonie entre les usages du territoire et les objectifs de conservation. Aussi, parce que nos milieux sont d'une beauté et d'une diversité exceptionnelles, les visiteurs apprécient leur séjour et doivent limiter leur empreinte écologique sur notre territoire.

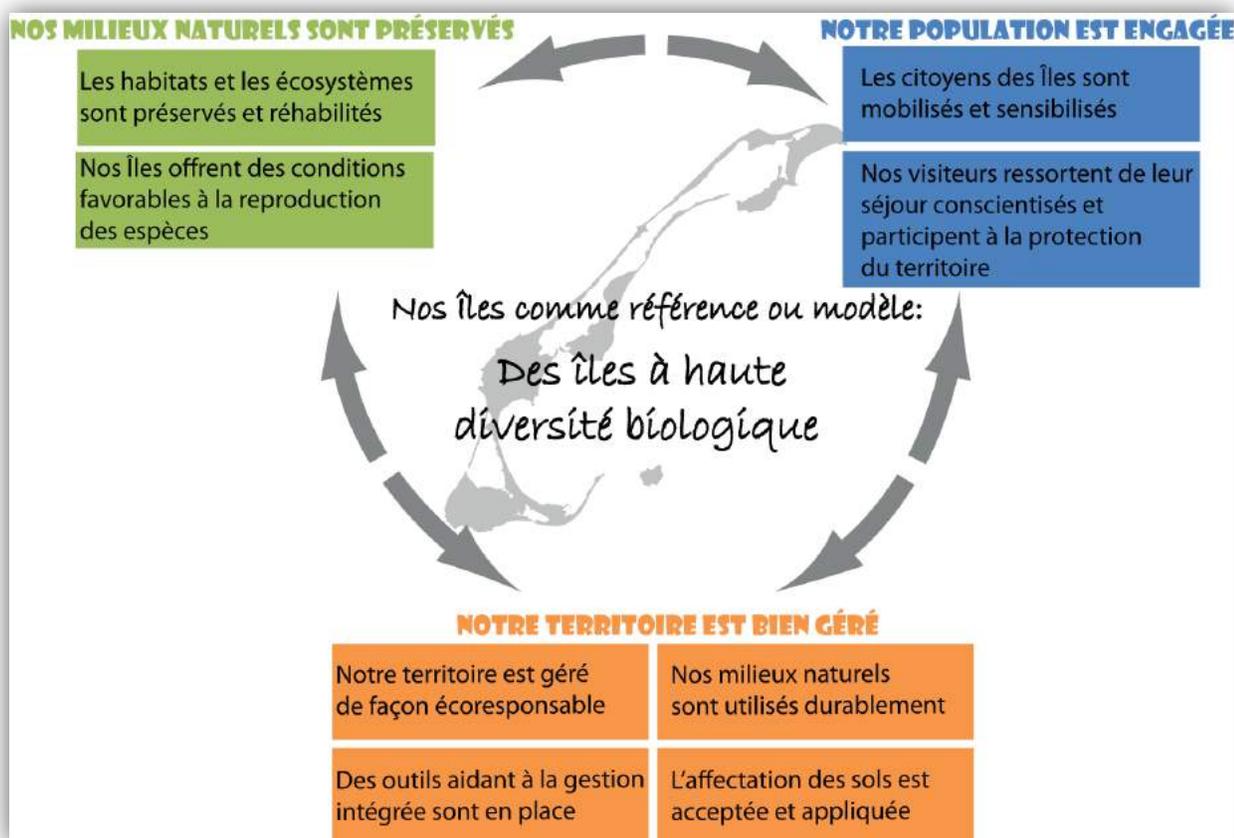
Lors de l'atelier, les participants ont été invités à commenter ce schéma, autant dans sa forme, que dans son contenu ou ses composantes. Il a alors été suggéré d'utiliser la première personne du pluriel « nous » et ses pronoms possessifs « nos » et « notre » pour souligner le fait que maintenir la biodiversité aux Îles est une démarche collective et qui demande l'engagement et la responsabilisation de tous. De même, au terme « population » s'ajoute la notion de citoyen qui est moins « abstrait » que le premier et rappelle notre devoir envers la société et l'environnement. La

prise en compte des visiteurs, touristes et saisonniers a également été intégrée dans la partie bleue *population*, car maintenir la biodiversité aux Îles demande l'investissement et les efforts de chacun.

La politique agricole qui stimule l'autonomie alimentaire a été retirée de la vision car il s'agit plutôt d'un exemple d'outil pour parvenir à gérer le territoire efficacement. De plus, nous n'avons pas, dans le moment présent, un outil semblable ou similaire. Il serait donc à créer et pourrait figurer dans le plan d'action, mais peut-être sous une forme différente. En effet, le secteur agricole ainsi que les initiatives individuelles en agriculture jouent un rôle important dans la diversité biologique des milieux. Des moyens ont été identifiés dans cette optique

Nous vous proposons donc une vision commune augmentée et bonifiée par vos commentaires et qui se veut le reflet des échanges issus des ateliers et sorties-terrain.

Schéma : Vision commune de notre biodiversité



5) Conclusion

L'étroitesse du territoire des Îles de la Madeleine et les fortes densités d'habitat nous obligent à partager une multitude d'usages et de pratiques dans des milieux souvent fragiles. Chacun de nos comportements doit s'attacher à éviter d'avoir un impact sur le milieu (dérangement ou insécurité envers d'autres utilisateurs, perturbation d'espèces, pollution, dégradation, etc.). Si cet impact ne peut être empêché, car il rompt avec une tradition, brime le sentiment de liberté ou limite l'initiative individuelle, l'activité professionnelle ou de loisir, il doit alors être réduit afin d'avoir une empreinte minimale sur l'environnement. Enfin, compenser ou réparer les préjudices faits au milieu permettrait de léguer un territoire riche et en santé aux générations futures en dépassant l'idée de satisfaire ses besoins immédiats et à court terme.

C'est dans cette perspective, de comprendre et de développer une « culture de l'impact », que le deuxième atelier sur le maintien de la biodiversité aux Îles a rassemblé une vingtaine de participants qui ont travaillé ensemble à clarifier une vision commune et prioriser un plan d'action.

Cette vision commune permet de comprendre les interrelations entre nos citoyens, nos milieux naturels et nos outils de gestion. Elle nous permet également d'inscrire nos réflexions et nos aspirations dans un schéma synthétique, compréhensible par tous et qui perdurera dans le temps.

Quant au plan d'action, il nous permet d'agir concrètement pour intégrer cette vision chez le plus grand nombre de Madelinots comme de visiteurs, afin que tous s'engagent à maintenir la biodiversité de l'archipel. Ces actions doivent donc permettre d'asseoir cette vision dans le quotidien de chacun et ainsi viser l'objectif de faire des Îles un territoire à haute diversité biologique en préservant les milieux naturels et en s'appuyant sur les outils de gestion. Pour cela, ce premier plan d'action qui s'échelonne sur un horizon de trois ans devra par la suite évoluer et s'adapter aux nouvelles réalités. Un bilan permettra de voir le chemin parcouru et évaluera les prochaines actions à mener.

En terminant, nous remercions tous les participants ainsi que les partenaires qui ont, avec beaucoup de volonté, accepté de s'associer à cette démarche et qui s'engagent, dans la limite de leur mandat, à participer à la réalisation de ces actions.

Programmation

Atelier de travail :
Maintenir la biodiversité aux Îles

Vendredi 22 novembre 2013, à l'auberge du Parc de Gros-Cap.

8h15 : Accueil des participants

8h30 : Ouverture et mot de bienvenue

8h35 : Mise en contexte de la démarche biodiversité

Démarche, objectifs et étapes.

8h45 : En fait, c'est quoi la biodiversité?

Définitions, concepts et applications.

9h30 : Retour sur la conférence du Cape Hatteras

Que pouvons-nous retenir de l'expérience du Cap Hatteras?
Période d'échange entre les participants et le conférencier.

10h15 : Pause

10h30 : Plan d'action et mise en œuvre

Retour sur le plan d'action et les actions ciblées lors de l'atelier de l'hiver 2013.

12h00 : Repas offert sur place

=====

13h00 : Vision commune

Convenir collectivement d'une vision commune et d'outils de communication.

Comment rejoindre d'autres utilisateurs pour qu'ils s'engagent à maintenir la biodiversité aux îles ?

14h00 : Clôture



Pour vous rendre :
Pensez aux options de covoiturage

Auberge du Parc de Gros-Cap

74 chemin du camping

G4T 3P 2 Etang-du-Nord

Dernier bâtiment au bout du chemin sur votre droite.

Bâtiment E sur le plan ci-dessous



Pour toute information, veuillez communiquer avec :

Camille Heidelberger

Courriel : camille@attentionfragiles.org

Téléphone : 418-986-6644





Le 13 novembre 2013

OBJET : Invitation atelier de travail sur le maintien de la biodiversité

Chers partenaires,

Dans le cadre de la démarche sur le maintien de la biodiversité aux Îles, menée par Attention Fragîles, vous avez été convié ou avez assisté à un premier atelier de travail tenu l'hiver dernier et à la première sortie terrain qui a eu lieu il y a quelques semaines. Cette démarche suit son cours et nous avons déjà pu élaborer les premières lignes d'une vision commune, identifier les obstacles qui nous limitent dans nos actions et un comité composé de membres issus de divers organismes a commencé à travailler sur des projets de conservation des usages et de restauration du milieu.

Vous êtes maintenant convié à un deuxième **atelier de travail le vendredi 22 novembre**. L'événement fera suite à la conférence grand public « Îles-de-la-Madeleine – Cap Hatteras : Deux territoires aux enjeux similaires, qui aura lieu le jeudi 21 novembre à 19 h à la salle de spectacles des Pas Perdus.

Le rendez-vous est donc fixé **le vendredi 22 novembre 2013 de 8h15 à 14h à l'auberge du Parc Gros Cap**. Ce sera l'occasion de faire un retour ensemble sur les informations entendues lors de la conférence et d'approfondir certaines questions ensemble en présence du conférencier Michael Murray. Aussi, nous ferons un bilan des actions réalisées depuis l'hiver dernier. Nous clarifierons la vision commune et actualiserons le plan d'action qui avait été débuté. Finalement, nous réfléchirons aux moyens d'engager de nouveaux acteurs ou groupes d'utilisateurs qui ont un intérêt à voir la qualité des milieux naturels et la biodiversité maintenues pour la pratique de leurs activités.

Pour confirmer votre présence à cet événement, nous vous invitons à communiquer avec **Camille Heidelbergger**, chargée de projet, par courriel à camille@attentionfragiles.org ou par téléphone au 418 986-6644, **d'ici le lundi 18 novembre 2013**.

Vous trouverez la programmation et plus de détails sur le déroulement l'atelier de travail en pièce jointe de ce courriel.

Nous espérons pouvoir compter sur votre présence à ces deux événements et ainsi avoir le plaisir d'échanger avec vous et de continuer d'avancer ensemble dans la préservation de nos milieux naturels. Nos collaborations portent déjà fruit et ne cessent de s'élargir. Merci à tous !



Marie-Ève Giroux
Directrice
Attention Fragîles



Liste des participants à l'atelier II

Anne-Marie Boudreau – Attachée politique
Camille Heidelberger – Attention FragÎles – Organisation
Carole Leblanc – Attention FragÎles – Organisation
Claude Roy – Attention FragÎles – CA
Connie Boudreau – Comité de la Pointe de l'Est
Denise Clarke – Comité de la Pointe de l'Est
Gaétan Arsenault – Club VTT des Îles
Jacques Poirier – Association des chasseurs
Jasmine Salomon – Attention FragÎles – Organisation
Jason Bent – Association touristique des Iles de la Madeleine
Jean-Michel Leblanc – Cégep
Jonathan Lapierre – Maire Municipalité des Îles
Marc-Olivier Massé – CRÉGIM
Marie-Ève Giroux – Attention FragÎles – Organisation
Marie-Hélène Bénard – Comité ZIP/Cégep
Mélanie Poirier – Comité ZIP
Michael Murray – Invité-conférencier
Mylaine St-Onge – Attention FragÎles – Organisation
Nata Porowka – Bon goût frais des Îles
Séverine Palluel – CERMIM
Serge Bourgeois – Municipalité des Îles
Solange Renaud – MDDEFP
Sophie Boudreau – Municipalité des Îles
Véronique Deraspe – SCIM

OBSTACLES

Individualisme	Perception	Vulgarisation	Gouvernance	Planification	Occupation	Visibilité
Intérêts individuels priment sur l'intérêt collectif	Mythes et préjugés	communication inappropriée (mauvaise identification des publics en fonction des outils)	Vision intégrée déficiente (gestion)	Vision à court terme	Morcellement, spéculation, affectation du territoire	Éloignement
Libre accès partout (liberté)	Inquiétude	Sous-utilisation des outils disponibles	Prise de décision non locale Top-Down (fédérale, provinciale)	Trop de priorités	Terres publiques privatisées	Insularité
Droit à la propriété privée	Sentiment d'impuissance face aux changements climatiques	Inégalité dans connaissances des utilisateurs	Concertation locale insuffisante et difficile	Mauvaise planification et gestion de la ressource	Exiguité du territoire	Compétition entre régions qui veulent toutes devenir une référence
Conflit de valeurs	Difficulté à s'adapter à la fragilité intrinsèque	Mauvaise compréhension des services écologiques	Division territoriale entre deux municipalités	Conflit d'usage	Cohabitation difficile	
Société de loisir et modes de consommation	Résistance aux changements		Importation à faible prix (marché local plus cher)	Résultats non mesurables		
Ignorance des impacts environnementaux				Mauvaise reconnaissance du rôle écologique des îles dans le système Saint-Laurent		